

28 - Musée Comtois - Restauration d'œuvres - Programme 2011

M. l'Adjoint DAHOUÏ, Rapporteur : Les musées de la Citadelle établissent chaque année un programme de restauration d'œuvres dont ils sont propriétaires. Ces restaurations font l'objet de subvention de la part du Ministère de la Culture et de la Communication.

Le Musée Comtois a proposé la restauration d'un coffre-fort dit de Nuremberg datant du XVII^{ème} siècle et dont le mauvais état général de conservation a nécessité un diagnostic par un restaurateur spécialiste en restauration d'œuvres d'art.

Il en ressort que le coffre nécessitera un traitement des parties métalliques, un nettoyage et dévernissage des éléments polychromes et la réintégration colorée de certaines zones abimées.

Le montant total de la restauration du coffre-fort s'établit à 6 518,20 € TTC.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté s'est engagée à participer à hauteur de 2 180 €.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur ce projet

- encaisser la subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté sur l'imputation 13.322/1371.509.10034.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 25 octobre 2011.